



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<https://www.economiedistributive.fr/La-pauvrete-l-exclusion-et-le>

DEBATS et COMBATS

# La pauvreté, l'exclusion et le reste

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1998 à 2009 - Année 2002 - N° 1020 - avril 2002 -

Date de mise en ligne : dimanche 21 janvier 2007

Date de parution : avril 2002

## **Description :**

Preuves à l'appui, il n'existe aucune volonté politique de lutter contre la pauvreté.

---

**Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés**

---

**Indépendamment de ce qui précède, nous avons publié en mai dernier (GR 1010, p.12) une pétition émanant du Comité Pauvreté et Politique pour obtenir du Parlement européen l'insertion d'un cinquième critère de convergence, portant sur le développement humain. Le président de cette association démontre ci-dessous l'absence totale de volonté politique en ce domaine :**

Il y a quelque semaines, l'Observatoire de la Pauvreté rendait son rapport. La situation est grave en France. On le savait. Les pauvres et les exclus sont les grands oubliés du projet européen. On essaie tant bien que mal de mettre de la pommade sur les plaies. On n'a pas réellement la volonté politique de s'attaquer vraiment au problème. La campagne électorale ne changera pas grand chose à cette situation, du moins à en lire les programmes des principaux candidats. Des exemples ? En voici !

" En matière de chasse, l'Europe fixe des règles très strictes et contraignantes. Les pays qui ne s'y conforment pas, peuvent se voir infliger de fortes amendes.

" En matière de pauvreté et d'exclusion, l'Europe se limite à coordonner les politiques nationales qui relèvent de la seule bonne volonté des États, sans prévoir aucune sanction en cas de mauvais résultats.

" En matière économique et financière, les critères de convergence du traité de Maastricht (inflation, déficit budgétaire etc..) et le pacte de stabilité sont très stricts. Les pays qui dérapent peuvent se voir infliger de fortes amendes, après des remontrances. L'Allemagne, l'Italie, l'Irlande en ont fait la triste expérience. Ces pays ont reçu des "avertissements" de la commission européenne, pour qu'ils rentrent dans le rang.

" En matière commerciale, l'Europe participe aux négociations de l'Organisation mondiale du commerce. Dans cette enceinte, on négocie des accords stricts, précis, mesurables, et assortis de sanctions pour les pays qui ne respectent pas leurs engagements. (L'Europe va payer de fortes indemnités aux États -Unis, pour conserver le droit d'interdire la consommation de viande de boeuf hormonée sur son territoire... on croît rêver)

" En matière environnementale, le protocole de Kyoto prévoit des engagements précis, mesurables, assortis de délais et de sanctions en cas d'échec. Les Américains ne souhaitent pas de contraintes dans ce domaine. Ils ont donc refusé de signer le protocole.

- En matière agricole, le système dit de la modulation des aides (système permettant d'attribuer aux agriculteurs des aides selon des critères différents de ceux en vigueur aujourd'hui) est possible, mais facultatif. Comme ils rencontrent des difficultés à le mettre en oeuvre chez eux, les ministres de l'agriculture (en particulier le ministre français) envisagent de le rendre obligatoire au niveau européen. C'est la meilleure façon de le faire vraiment appliquer.

Dernier exemple : la lutte contre la pauvreté sur la planète. Les États membres de l'Union Européenne ont pris dix engagements lors du Sommet mondial pour le développement social de Copenhague, en 1995. L'Engagement n° 2 était le suivant : « Nous nous engageons à poursuivre l'objectif d'élimination de la pauvreté dans le monde, grâce à des actions nationales et à une coopération internationale menées avec détermination ; il s'agit là, pour l'humanité, d'un impératif éthique, social, politique et économique ». Ces engagements n'étaient pas assortis de bilans annuels, ni de sanctions. Ils n'étaient pas contraignants. Résultat : la pauvreté et les inégalités ont augmenté depuis 1995, y

compris en Europe... Constat réalisé en Juillet 2000, et publié dans toute la presse.

Conclusions :

Quand ils veulent vraiment faire avancer un projet, les hommes politiques s'engagent sur des objectifs précis, des instruments de mesure, des délais et des sanctions. La lutte contre la pauvreté et l'exclusion n'est donc pas une vraie priorité européenne ou mondiale, sauf dans les discours. Si l'on veut s'en convaincre un peu plus, il suffit de relire la charte des droits fondamentaux des citoyens européens. La lutte contre la pauvreté et l'exclusion n'est évoquée qu'au troisième alinéa de l'article 34, et dans des termes peu risqués...